SIDÉRURGIE

La réalisation d'une usine algéro-qatarie lancée hier

La réalisation d'une usine sidérurgique algéro-qatarie à Bellara (Jijel) a été impulsée hier, l'entrée en production étant attendue en 2017.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Sous l'égide des ministres algériens de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement et des Finances, Chérif Rahmani et Karim Djoudi, et du ministre qatari de l'Economie et des Finances, Youcef Hussein Kamal, les managers de la société Sider et de Qatar Steel ont paraphé hier, à l'hôtel El Aurassi, un protocole portant sur la création d'une société mixte chargée de la réalisation de cette usine. D'une capacité de production de 2,5 millions de tonnes par an d'aciers plats et spéciaux en première phase et d'un coût d'investissement initial de l'ordre de 2 milliards de dollars, cette usine devrait être lancée sur chantier dans la zone industrielle de Bellara dès l'année prochaine. Cette usine, dont la capacité de production passera ultérieurement à 5 millions de tonnes par an, devrait entrer en production dès 2017 et permettre le recrutement de 2 000 travailleurs.

Cela même si la création de cette société ne sera entérinée officiellement que le mois prochain lors de la visite de l'émir du Qatar, Cheikh Hamed Ben Khalifa Al Thani, à Alger.

Pour autant, le lancement de cette usine permettra, selon Chérif Rahmani, satisfait de cet accord qui ponctue 17 mois de négociations, a été validé par une expertise internationale, concrétise effectivement la coopération bilatérale et représente un exemple de coopération Sud-Sud, de réduire à terme la facture d'importation algérienne de produits sidérurgiques et améliorer la couverture des besoins nationaux.

Estimée actuellement à 10 milliards de dollars, cette facture est appelée en effet à diminuer à terme, à hauteur de 75% relèvera M. Rahmani à l'issue de la cérémonie et évoquant le lancement d'un autre projet sidérurgique à Oran.

Photo : Samir Sid

Chérif Rahmani, Youcef Hussein Kamal et Karim Djoudi.

Néanmoins, d'autres dossiers de partenariat, au nombre de sept, restent encore en suspens même si les négociations se poursuivront et que leur concrétisation officielle est attendue en décembre prochain.

Il s'agit notamment de la logistique, du transport maritime, l'énergie, la production d'engrais et pétrochimie, outre l'intérêt qatari pour l'industrie automobile (soutien à l'investissement direct de Wolswagen en Algérie) ainsi que la création de fonds communs pour le financement des projets communs.

Notons, toutefois, que les discussions bilatérales sur l'énergie et la pétrochimie, poursuivies hier, semblent ardues. Voire, elles auraient suscité une divergence de points de vue ainsi que l'irritation du ministre algérien de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, qui n'a pas assisté à la cérémonie de paraphe.

C. B.

DJOUDI À PROPOS DU RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES :

C'est «tout à fait normal»

Le rapport de la Cour des comptes relatif à l'appréciation de l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2010 est «tout à fait normal», selon le ministre des Finances. Celui-ci s'exprimait hier, en marge de la cérémonie de signature d'un accord sidérurgique algéro-qatari. Et ce, dans la mesure où ce rapport concerne, indique le ministre des Finances, qui se voulait serein, l'exécution de la dépense publique et le recouvrement fiscal notamment. A charge cependant, relève M. Djoudi, que les ordonnateurs concernés œuvrent à vérifier l'exactitude des critiques formulées ou s'engagent à apporter «des correctifs». Ce faisant, le ministre des Finances observe que le programme d'équipement lancé dans le cadre des différents plans quinquennaux successifs est «énorme».

Or, et semblant justifier tacitement l'ampleur des réévaluations des coûts de projets qu'il avait quantifiées récemment à près d'un milliard de dinars, Karim Djoudi relève que les capacités de réalisation ne correspondent pas à la commande publique. Des projets ont rencontré des difficultés, outre les contraintes de temps en matière d'étude et de réalisation et le fait que les capacités d'évaluation fassent parfois défaut. Et cela, nonobstant le fait que la Caisse nationale d'équipement et de développement (CNED), opérationnelle depuis 2009, est impliquée dans le suivi de certains projets et que le contrôle des différents Fonds d'affectation spéciale dont certains ne sont pas consommés, est assuré.

C. B.

SON CHIFFRE D'AFFAIRES EST EN CHUTE DE 36,3%

L'assurance des personnes en baisse

L'assurance des personnes a connu au premier semestre une baisse du chiffre d'affaires de 36,3% passant de 2,5 milliards de dinars à 4 mds de dinars durant le 1er semestre 2012. Une baisse que le Conseil national des assurances (CNA) attribue à la filialisation.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Hormis l'assurance voyage qui est obligatoire et qui a évolué de 85,3% à 666 millions de dinars, toutes les autres sous-branches de l'assurance de personnes sont en baisse. Selon le CNA, les assurances «accidents» ont perdu 57% de leurs primes pour atteindre 431,68 millions de dinars entre janvier et juin 2012, les «maladies» sont en recul de 93% à 14,2 millions de dinars et l'assurance «vie et décès» de 33,4% à 775,63 millions de dinars.

Le conseil des assurances explique cette baisse par le fait qu'avant juillet 2011, le produit de l'assurance de personnes était généré par 12 sociétés d'assurance alors qu'à la fin du 1er semestre 2012, le même produit n'était offert que par cinq sociétés d'assurances de personnes depuis l'application de la filialisation du secteur et la séparation, depuis le 1er juillet 2011, des assurances dommages et des assurances de personnes. Globalement, le secteur des assurances a réalisé durant le 1er semestre 2012 un chiffre d'affaires de 49,3 milliards de dinars, en hausse de 5,8% par rapport à la même période de 2011, selon les chiffres du Conseil national des assurances.

Photo : Djallel B.

Les assurances «accidents» ont perdu 57% de leurs primes.

Les dommages continuent à produire l'essentiel des primes avec une part de marché de 94,8% durant les six premiers mois de l'année, le reste a été généré par l'assurance de personnes.

Quant aux assurances dommages, elles ont réalisé un bilan de 46,75 mds de dinars, en hausse de 9,7% par rapport au premier semestre de 2011. La branche automobile, qui a généré 56% des rendements du secteur et 59% des assurances des dommages durant le premier semestre 2012, a progressé de 15,6% par rapport au 1er semestre 2011 avec un CA de 27,6 mds de dinars.

De leur côté, les recettes des incendies, accidents et risques divers qui représentent 32,2% du rendement global du secteur durant les six premiers mois de l'année ont évolué de 1,3% à 15,9 mds de dinars. Les risques industriels, qui occupent 74% du portefeuille, sont quant à eux restés quasi inchangés.

N. I.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ EN MILIEU URBAIN

La situation stabilisée, selon les services de Sûreté nationale

Les services de la Sûreté nationale révèlent une hausse des cas de «bandes rivales». Selon le directeur de la police judiciaire, cette nouvelle forme de criminalité est due en partie aux différentes opérations de relogement, enregistrées ces dernières années.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «Nous avons enregistré 6 cas de bandes rivales en 2010, 4 cas en 2011 avant d'atteindre 38 cas en 2012», précisera le commissaire principal Bouda Abderrahmane, directeur de la police judiciaire, hier à Alger.

Intervenant lors d'une table ronde, organisée au Centre de presse du quotidien *DK News,* sur le thème «Le rôle des services de sécurité dans la lutte contre la criminalité en milieu urbain», il a affirmé que l'éradication des marchés informels permettra de lutter efficacement contre ce phénomène de bandes.

S'agissant du vol de véhicules, il a indiqué que durant le premier semestre 2012, ses services ont enregistré le vol de 1 215 véhicules sur les 72% du territoire national couvert par la police. Un chiffre qui selon lui, n'est pas aussi «alarmant» par rapport au parc roulant de l'Algérie (6 millions). Seuls «228 véhicules ont été récupérés», précise-t-il.

Quant au dossier des stupéfiants, il a déploré que l'Algérie soit passée du statut de pays de transit à celui de pays consommateur. «La drogue a été vulgarisée dans le milieu de nos jeunes. Nos services ont même saisi des drogues dures notamment la cocaïne», dit-il.

Pour sa part, le commissaire principal Khaled Kadaoui, chargé de la communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya d'Alger, a rappelé le caractère préventif, dissuasif et répressif de l'activité de la Sûreté nationale. «La répression est aussi préventive pour écarter une tranche des jeunes du phénomène de la criminalité et des bandes», dit-il. Il expose ainsi la problématique : «Comment creuser l'écart entre les jeunes et les bandes criminelles adultes, et comment récupérer ainsi ces jeunes victimes des problèmes sociaux et familiaux ?».

Même s'il estime que la violence est devenue un «moyen d'expression» et un «langage» des jeunes, il assure toutefois, que la situation s'est stabilisée. «Nous aspirons à réduire la criminalité d'une façon significative», dit-il encore.

Dans le même sens, le directeur général de l'Administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune, a affirmé que le nombre des mineurs détenus ne dépasse pas 400.

Par ailleurs, le chargé de la communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya d'Alger a souligné le rôle des cellules d'écoutes ainsi que celui de la campagne de sensibilisation. «Durant le premier trimestre 2012, nous avons organisé 386 actions de proximité, 96 semaines d'informations et 120 journées d'étude», précise-t-il.

R. N.